

Bon No: 003306361		1ere Gachée: 09:55 (1)		Date: 23/04/2026		ROG160426145209		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 06.64.81.34.97					
client: 412005		SPIE INDUSTRIE		70 CEMIN DE PAYSSAT					
chantier: 200501		STE MENEHOULD		31000 Toulouse					
				RUE DE LA SUCRERIE 07.71.26.32.82 51800 Sainte-Menehould					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
10:36						00:00		température: vitesse du vent: validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB304A300		BPS				XF1		CL 0,40	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0		C30/37	
appellation commerciale C30/37 XF1 S4 Dm20 CEM2 300									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
M3 POMPE 36 SOUFFLET CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION					PRE 5480/4700			NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1